

Mercredi 16 septembre 2015

~~~~~  
**OBJET : COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION**  
**VIVRE ENSEMBLE - TRANQUILLITE PUBLIQUE**  
~~~~~

Présent(e)s : P. Bequet, J-P. Bompas, N. Blain, J. Desfeux, A. Faux Le Fur, J-C. Le Floch, M-A. Lemaitre, M. Lesage, A. Luec, A. Neveu, P. Poisot, P. San Geroteo, R. Vallée, (Habitant), R. Barrat (Habitant et Cercle Paul Bert), C. Dufresne (Ay-Roop), T. Jardinier (Police Municipale), I. Le Roux (Prévention Délinquance), F. Milpied, R. Perez (Maison de Quartier), Commissaire Luxemburger, M. Andrade, A. Le Turnier (DQNO)
Absent(e)s excusé(e)s : A. Ait Chikh, E. Cheminel

Ordre du jour :

- 1- Définition des objectifs de la commission "Vivre ensemble - Tranquillité publique",
- 2- Présentation du rôle des îlotiers sur le quartier de Villejean en présence de la Police Nationale et Municipale,
- 3- Échanges.

Introduction de Sylvain Le Moal rappelant le souhait des membres du Conseil de quartier de créer cette commission au vu de l'actualité du quartier au printemps 2015.

1- Définition des objectifs de la commission « Vivre ensemble - Tranquillité publique »

Les membres de la commission ont proposés différents sujets qu'ils souhaiteraient travailler dans le cadre de cette commission :

- **Travailler sur des projets favorisant l'intergénérationnel dans le quartier et sur le lien avec les étudiants**

Cette proposition s'appuie sur le constat qu'il n'y a pas d'activités communes, de lieu d'échange sur le quartier et que les différentes générations vivent avec leur propre rythme et s'observent sans moment d'échange. Ceci alimente des fantasmes négatifs vis-à-vis de l'un et de l'autre et des problèmes de cohabitation (espaces publics et/ou privés) parfois agressifs.

- **Le bruit au sein des immeubles dans le quartier**

L'importance des colocations étudiantes dans les copropriétés Villejeannaises provoque des problèmes de cohabitation avec les autres habitants du fait de la différence des rythmes de vie et du bruit réalisé en soirée et durant la nuit par certaines colocations d'étudiants. Pour illustration, rue du Nivernais, une copropriété concentre sur 18 logements, 16 colocations étudiantes.

Des membres de la commission rappellent que la problématique du bruit dans les immeubles concerne également les logements sociaux du quartier même s'il ne s'agit pas de conflits en lien avec les étudiants.

Propositions d'actions :

- ✓ Organisation d'un pot d'accueil réunissant l'ensemble des habitants d'une copropriété (propriétaires, locataires et colocations d'étudiants) pour favoriser la rencontre et tenter de faciliter les relations de voisinage par la suite.
- ✓ Organisation d'une commission spécifique sur cette question avec la présentation des dispositifs mobilisables à l'échelle de la ville mais également des retours d'expériences d'autres collectivités ou de copropriété ayant rencontré des problèmes similaires.
- ✓ L'objectif serait ensuite d'identifier une copropriété ou un immeuble acceptant d'être pilote pour tester des actions afin de résoudre des problématiques de bruit.

Pour information:

Un "forum des relations de voisinage" se tiendra du 5 au 13 novembre 2015 sur le quartier de Villejean organisé collectivement par les 4 bailleurs sociaux, Cité et Médiation, l'AFEV, la Maison de Quartier de Villejean, Optima et la Direction de Quartiers Nord-Ouest. Le programme de ce forum vous sera transmis prochainement.

2- Intervention de la Police Nationale et Municipale

Les représentants de la Police Nationale et municipale ont expliqué leurs dispositifs d'intervention spécifiques sur le quartier de Villejean. La police Nationale ayant créé en septembre 2015 une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) sur le quartier de Villejean-Beaugard. Ce dispositif implique :

- 9 policiers dédiés spécifiquement à ce territoire,
- Une présence policière 7/7jours en après-midi et début de soirée,
- Une présence de proximité visant à lutter en priorité contre le vol avec violence, le trafic de stupéfiant et le rodéo,
- Une coopération accrue entre la Police Nationale et Municipale.

Le Bureau de Police installé sur la dalle Kennedy est un bureau de dépôt de plaintes et un point judiciaire concernant les contraventions et les violences légères.

Direction de Quartiers Nord-Ouest

43, cours Kennedy
35000 Rennes
Station VAL : Villejean/Kennedy
Téléphone : 02 23 62 17 72
E-mail : dqno@ville-rennes.fr
Dossier suivi par : Jean-Charles Auffret,
Anaëlle Le Turnier et Myriam Andrade